

Références :

**Travaux de Séverine KAKPO**

Les études de Séverine Kakpo montrent que si l'externalisation du travail personnel des élèves contribue à la production et à l'accentuation des inégalités sociales de réussite scolaire, la ré-internalisation des devoirs, même lorsqu'elle permet de les placer sous la responsabilité des enseignants, n'est pas en soi un gage de réduction de l'échec scolaire.

**Le cadre réglementaire : devoirs à la maison : interdits ou non ?**

Un rapport de l'Inspection générale rendu public en 2012 sur « Le travail des élèves en dehors de la classe » interroge une pratique généralisée...**bien qu'officiellement interdite depuis un demi-siècle.**

De fait, l'interdiction des devoirs à la maison est constamment réaffirmée par les textes officiels **depuis 1956**, où une circulaire précisait qu'« aucun devoir écrit, soit obligatoire, soit facultatif, ne sera demandé aux élèves hors de la classe. Cette prescription [ayant] un caractère impératif » notent les rédacteurs du rapport.

**Rappelée en 1958**, l'interdiction fait l'objet d'un nouveau texte en 1964 précisant qu'elle « s'applique également aux élèves des cours préparatoires et vise, d'une façon plus générale, l'ensemble des élèves de l'école primaire. » **En 1971**, est à nouveau répété qu'« il reste interdit, dans l'enseignement élémentaire, de donner des travaux écrits à exécuter à la maison ou en étude » tandis **qu'en 1995** une lettre ministérielle indiquait « dans la logique de la mise en œuvre cohérente des études dirigées » que « la suppression des devoirs à la maison (...) trouve sa pleine justification ». **Depuis 1994, et la mise en place de multiples dispositifs d'accompagnement à la scolarité, « les devoirs à la maison sont-ils toujours interdits ? » s'interrogent les Inspecteurs généraux**, avant de constater que « sur le plan réglementaire, la réponse est pour le moins ambiguë. »

La question reste aujourd'hui posée, le récent rapport issu de la concertation sur la refondation de l'école préconisant d'« **intégrer l'aide personnalisée dans le temps scolaire et organiser l'accompagnement du travail personnel à l'école même (...) ce qui signifie la suppression effective des devoirs à la maison** ».

Pourquoi cette pratique perdure-t-elle ?

Patrick rayou dans son ouvrage *Faire ses devoirs...* a montré que la persistance des devoirs résulte de l'existence de « raisons sociales » ( **la nécessité de favoriser les liens entre école et familles**, par exemple) et de « croyances partagées » mais rarement interrogées sur les supposés **bienfaits pédagogiques des devoirs**.

**L'enquête ethnographique** menée par S.KAKPO met t en évidence l'attachement que les parents des catégories populaires portent aux devoirs, qu'ils considèrent comme consubstantiels à la scolarisation.

**Le très large consensus relève de logiques** qui toutes convergent pour **rendre indispensable aux yeux des parents le transit du travail scolaire par la maison**. Les devoirs sont jugés **pédagogiquement utiles** mais ils sont aussi une « **fenêtre ouverte** » **sur la classe**, un **moyen de contrôle du travail de l'enfant et de celui de l'institution**, un levier d'action pour favoriser le parcours scolaire, **une manière de communiquer avec les enseignants**, un **moyen de structurer le temps extrascolaire** et de légitimer l'ordre moral familial

**Les devoirs facteurs d'inégalité**

L'externalisation du travail personnel contribue au creusement des inégalités sociales de réussite scolaire parce que **tous les enfants ne bénéficient pas des mêmes conditions pour effectuer leur travail, du même type d'aide et d'encadrement selon le milieu social auquel ils appartiennent.**

(INSee) Jusqu'à l'entrée en 6e, la proportion des mères qui aident leurs enfants au moment des devoirs est considérable (95 %) et que celle-ci ne varie quasiment pas selon le milieu social. À ce stade, ce sont d'ailleurs les mères les moins diplômées qui consacrent le plus de temps aux devoirs. En revanche, les clivages sociaux se creusent à partir de l'entrée au collège, les parents les moins diplômés « décrochant » progressivement.

#### **Les dispositifs d'accompagnement scolaire :**

Les observations de l'équipe de recherche de S.KAKPO montrent que la **ré-internalisation** des devoirs n'est pas nécessairement un gage d'efficacité.

Une part non négligeable des difficultés à l'étude tient à ce que **les dispositifs pédagogiques dans la classe n'ont pas permis aux élèves de s'approprier les savoirs ou de s'initier à des opérations de transfert de la notion**, et que l'étude « reçoit » la charge de ce qui aurait dû être réglé en classe **condamnant les élèves à une impossible autonomie et contraignant les encadrants de l'étude à se lancer dans des restaurations conceptuelles de fond** peu adaptées au format de l'étude, ces prescriptions contribuent inévitablement à rendre moins efficace qu'il ne pourrait l'être le dispositif des études, voire à le détourner de sa fonction, en le transformant en annexe de la phase d'enseignement au sens strict.

#### **A quelles conditions ces dispositifs d'aide aux devoirs pourraient-ils participer d'une réduction des inégalités scolaires ?**

Nous avons observé qu'il peut y avoir une aide efficace lorsque plusieurs conditions sont réunies, ce qui ne rend pas les choses très simples.

Il faut tout d'abord :

- que l'intervenant puisse dégager assez de temps pour aider un enfant,
- soit que cet enfant n'ait besoin que de peu d'aide,
- soit que l'intervenant encadre peu d'élèves ou
- que les élèves qu'il encadre soient très autonomes.
- Il faut aussi qu'il décide de s'engager dans une démarche de long terme, c'est à dire qu'il utilise plus les devoirs comme prétexte à un travail que comme une fin en soi.
- Il faut également que l'élève accepte de s'engager dans cette voie, ce qui suppose une certaine confiance et l'oubli de la fatigue.

L'intervenant doit enfin être capable de mettre en œuvre des gestes professionnels complexes. Il est beaucoup plus facile de réunir ces conditions quand les élèves n'ont besoin que d'une aide très légère, c'est-à-dire que les notions sur lesquelles les devoirs s'appuient sont convenablement assises. L'essentiel se joue donc au sein de la classe !